

## BREVES DE COVID

### Réunion du 20 avril 2020 à 11 H avec les OS et l'équipe de Direction

#### Point sanitaire :

La situation est inchangée.



#### Point PCA :

Pour y faire face :

- Dans le département environ 200 agents sont mobilisables en présentiel ou en télétravail (les cadres aussi).

Suite à notre demande de vendredi, la Direction communique que

- pour les SIP d'Issoudun et de La Châtre 100 % des agents sont mobilisables,
  - pour les SIP de Châteauroux, Argenton-sur-Creuse et Le Blanc, environ 80 % des agents sont mobilisables ( les 20 % restant sont en ASA garde d'enfants ou écartés sur avis du médecin de prévention ou chez eux on sait pas pourquoi officiellement).
- Il est donc important que Sirhius soit complété du motif de votre absence (et doublement important comme vous le verrez un peu plus loin).



#### Ménage de printemps



Pour les agents en présentiel, les règles sanitaires ont été rappelées aux chefs de service concernant vos bureaux mais aussi les lieux de « convivialité ». Suivant l'évolution des tâches incluses dans le PCA, la Direction n'exclut pas la possibilité de faire revenir, en présentiel, les télétravailleurs. Les « renforts » vont recevoir un message afin de définir leurs tâches et leur secteur géographique.

#### Point info :

Concernant notre demande de double écran pour les agents en télétravail, la Direction ne souhaite pas que vous puissiez récupérer les écrans installés sur vos bureaux (car vos écrans sont sur bras articulés !!) néanmoins un stock de 10 écrans est disponible à la Direction.

Mais, il y a toujours un « mais » ! Ces écrans ne sont pas tous compatibles avec vos ordinateurs et seront livrés avec un câble d'installation qui ne sera peut-être pas utilisable avec votre ordinateur.

Donc là, il faudra acheter vous-même le câble !

Si vous êtes toujours intéressé, vous devez faire un mail à votre chef de service avec copie à la Direction.

Un drive sera organisé pour que vous puissiez récupérer le matériel à la Direction !



Cette information ne fera pas l'objet d'un écrit de la part de la Direction car règles sécurité, etc, etc

...

Toutefois, à période exceptionnelle, mesures exceptionnelles, donc partagez cette information avec vos collègues, nous on vous autorise à dire « Solidaires a dit et même l'a écrit ! »

### **Le sujet qui fâche :**

MME Desbois est revenue sur l'ordonnance (ordonnance n°2020-430 du 15 Avril 2020), et sur le sujet des congés RTT pour nous préciser qu'à ce jour les consignes ne sont pas arrêtées et qu'il faudra, pour appliquer cette ordonnance, des règles homogènes sur tout le territoire ET que la situation de chaque agent soit connue (retour premier paragraphe : mise à jour dans Sirius)  
Ayez confiance .....Tout va bien se passer, plus tard ! ..... Ce serait ballot que, sur un mouvement d'humeur, nous mettions en péril le PCA !



Pour nous comme pour la direction la priorité reste la sécurité et la protection des agents.

Tenez-nous informés de votre situation sur vos sites et dans vos services.  
Prenez soin de vous, lavez vos mains et le reste !

